

Inventiva annonce l'inclusion du premier patient dans son étude de phase IIa (iMProveS) menée avec odiparcil dans le traitement de la MPS VI

- ▶ 24 patients seront inclus dans 2 centres d'essais cliniques
- ▶ Résultats attendus au cours du premier semestre 2019

Daix (France) le 3 janvier 2018 – Inventiva, société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants, notamment contre la fibrose, annonce aujourd'hui l'inclusion du premier patient dans son étude de Phase IIa, iMProveS (*improve MPS treatment*, améliorer le traitement de la MPS) menée chez des patients atteints de mucopolysaccharidose de type VI (MPS VI).

« Odiparcil est un nouveau médicament, le premier développé depuis dix ans pour traiter la MPS VI et potentiellement une avancée notable pour les patients », a déclaré Jean-Louis Abitbol, M.D., M.Sc., Directeur médical et du Développement d'Inventiva. « Le traitement enzymatique de substitution actuel doit être administré par intraveineuse chaque semaine. La mise à disposition d'un traitement oral serait donc une grande avancée pour les patients. De plus, grâce à sa distribution optimale dans l'organisme, odiparcil s'avère efficace dans des tissus et organes où ces enzymes de substitution sont inefficaces. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'odiparcil pourrait améliorer significativement la vie de ces patients et devenir le traitement de référence de la MPS VI. »

L'étude clinique iMProveS est une étude de 26 semaines destinée à démontrer la sécurité, la tolérance et l'efficacité d'odiparcil chez 18 patients adultes atteints de MPS VI recevant un traitement enzymatique de substitution (ERT). L'étude comporte également un bras ouvert de 6 patients non traités par ERT. En cas de résultats concluants, la Société prévoit de conduire une étude pivot de phase III afin d'évaluer odiparcil chez des patients atteints de MPS VI. Odiparcil a reçu le statut de médicament orphelin pour le traitement de la MPS VI aux États-Unis et en Europe. Les résultats de l'étude de phase IIa devraient être disponibles au cours du premier semestre 2019.

A propos de la MPS VI

La MPS VI (maladie de Maroteaux-Lamy) est une maladie dégénérative génétique rare qui touche les enfants. Elle se caractérise par une anomalie fonctionnelle de l'enzyme N-acétylgalactosamine-4-sulfatase (arylsulfatase B ; ABS) entraînant l'accumulation de dermatane sulfate et de chondroïtine sulfate dans les cellules, tissus et organes. Les patients présentent un visage aux traits grossiers et une petite taille, ainsi qu'une opacification de la cornée, une perte de l'audition, une dysostose multiple, une hépatosplénomégalie, une valvulopathie et une fonction pulmonaire réduite, sans déficit intellectuel. Comme pour d'autres MPS, l'âge d'apparition, la vitesse de progression et l'étendue de la maladie peuvent varier d'un patient à l'autre. En l'absence de traitement, l'espérance de vie des patients atteints de MPS VI est d'environ 20 ans pour les formes sévères de la maladie. Elle est plus longue si l'atteinte est plus légère. La prévalence de la MPS VI est estimée à 1 cas sur 225 000 naissances vivantes, mais varie d'un pays à l'autre.

Il n'existe pas de traitement curatif de cette maladie. Les options thérapeutiques actuelles, telles que le traitement enzymatique de substitution (ERT) ou la greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) ne permettent pas de répondre aux forts besoins médicaux des patients.

À propos d'Inventiva : www.inventivapharma.com

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments agissant sur les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique. Inventiva ouvre de nouvelles voies thérapeutiques innovantes dans le domaine des maladies fibrotiques, de l'oncologie et des maladies orphelines pour lesquels le besoin médical est important.

Son produit phare, lanifibranor, est un candidat médicament qui dispose d'un mécanisme d'action unique passant par l'activation de l'ensemble des PPAR (récepteurs activés par les proliférateurs de peroxyosomes) alpha, gamma et delta qui jouent un rôle fondamental dans le contrôle du processus fibrotique. Son action anti-fibrotique permet notamment de cibler deux indications à fort besoin médical : la NASH, une pathologie sévère du foie en fort développement et qui touche déjà aux États-Unis plus de 30 millions de personnes, et la sclérodermie systémique, une maladie dont le taux de mortalité est très élevé et sans aucun traitement approuvé à ce jour.

Inventiva développe en parallèle un second programme clinique avec odiparcil, un candidat médicament pour le traitement de trois formes de mucopolysaccharidoses (MPS I ou syndromes de Hurler/Sheie, MPS II ou syndrome de Hunter et MPS VI ou syndrome de Maroteaux-Lamy) ainsi qu'un portefeuille de projets dans le domaine de l'oncologie.

Inventiva s'est entourée de partenaires de renom dans le secteur de la recherche tels que l'Institut Curie. Deux partenariats stratégiques ont également été mis en place avec AbbVie et Boehringer Ingelheim, qui prévoient notamment le versement à Inventiva de paiements en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ces partenariats.

Inventiva emploie à ce jour plus de 100 personnes hautement qualifiées et bénéficie d'installations de R&D de pointe achetées au groupe pharmaceutique international Abbott regroupant, près de Dijon, une chimiothèque de plus de 240 000 molécules et des plateformes en biologie, chimie, ADME et pharmacologie.

Contacts :

Inventiva

Frédéric Cren
Président et Directeur Général
info@inventivapharma.com
+ 33 3 80 44 75 00

Brunswick

Julien Trosdorf / Yannick Tetzlaff
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+ 33 1 53 96 83 83

LifeSci Advisors

Chris Maggos
Relations investisseurs
Chris@lifesciadvisors.com
+41 79 367 6254

Avertissement :

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations.

Nous vous invitons à vous référer au document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2017 sous le numéro R.17-025 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Inventiva n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.